

Bièvres

LE BULLETIN



N° 31 février 2010

BIÈVRES COMMUNE SPORTIVE p 1-2

EXPRESSION DES
CONSEILLERS p 4

ELECTIONS REGIONALES p 5

VIE DU VILLAGE p 5-6



RÉUNION PUBLIQUE D'INFORMATION

ouverte à toutes et à tous.

Le Maire, Hervé Hocquard
et l'équipe municipale

présenteront, comme chaque année,
les grands dossiers en cours et
répondront à vos questions le
**mercredi 31 mars 2010 à 21h à la
salle des Hommeries**



Remise de la médaille de la ville à Pierre Bizieux,
Président de La Roue Libre Biévroise



Nouveau tennis couvert

TOUS EN FORME A BIÈVRES !

Chers Amis Biévrois,

L'équipement sportif de Bièvres est déjà important. Nous avons
entrepris de le compléter et de l'améliorer pour qu'il offre les
meilleures opportunités à tous les Biévrois qui veulent pratiquer un sport dans notre
commune.

Avec celui qui se construit, nous aurons très bientôt deux courts de tennis couverts en
plus des quatre courts de plein air. Notre gymnase a fait l'objet de travaux de réfection
importants (toiture, fenêtres et isolation). Le terrain de vélocross est maintenant bien en
service et le parc de skate a été réparé. Le terrain d'évolution doit être nettoyé et
quelques améliorations apportées au stade de football. Après l'installation de tables de
ping-pong et la remise en état des agrès extérieurs, après la réfection des chemins
d'accès et des éclairages, nous disposerons à la rentrée d'un parc Ratel largement dédié
au sport et aux jeux de plein air. Pour plus tard, nous étudions une légère extension du
gymnase avec notamment un fitness. Certes, Bièvres n'a pas (et n'aura pas !) de piscine
ou de patinoire mais les communes voisines sont accueillantes aux Biévrois (comme
Vélizy, qui a ouvert sa piscine à nos scolaires depuis septembre).

Sans nos associations, sans les bénévoles qui les animent, sans l'ambiance amicale et
souvent joyeuse qui y règne, nos équipements seraient sans vie. Or ils sont très
fréquentés et bien vivants ! La commune est heureuse de soutenir ses associations par
ses subventions ou ses interventions techniques.

Ce bénévolat associatif est merveilleusement illustré par Pierre Bizieux à qui j'ai eu le
plaisir de remettre la Médaille de Bièvres lors de la cérémonie des vœux. Depuis 30 ans,
lui et son association utilisent un autre équipement sportif : la voirie municipale ! La Roue
Libre Biévroise, avec les nombreux titres sportifs qu'elle remporte, les événements
qu'elle organise (tout récemment le challenge Raymond Longéras ou la course
nationale des Notaires) est l'une de nos fiertés.

N'oubliez pas, non plus, un très bon sport accessible à tous : la marche sur nos
nombreux chemins et sentiers piétons situés dans des sites extraordinaires pour une
commune située si près de Paris.

A tout âge, la pratique du sport est bénéfique pour le corps et la santé. Mais aussi pour
le partage, le plaisir d'être ensemble. A Bièvres, toutes les conditions sont réunies,
profitez-en !

Hervé Hocquard,
Votre Maire



Amine Patel
Conseiller municipal

BIÈVRES, COMMUNE SPORTIVE !

Ceux d'entre vous qui sont passés au Centre Ratel ont
constaté en lieu et place de l'ancienne bulle de tennis, une
belle et imposante armature en bois sortie de terre en
quelques jours. C'est bien sûr le nouveau court de tennis
couvert que les adhérents du Tennis Club Biévrois atten-
daient avec impatience.

Informations municipales N° 31
Directeur de la publication :
Hervé Hocquard
Photos :
Photothèque municipale
Josy Deutsch
Maquette/impression :
ALCC. Com
Tirage : 2200 exemplaires



www.bievres.fr

Suite en page 2

BIÈVRES, COMMUNE SPORTIVE !

Les infrastructures sportives

Avec, entre autres, un gymnase multisports, des salles d'arts martiaux, de danse ou encore de gymnastique, un terrain de foot, six courts de tennis dont deux couverts, un terrain extérieur multisports, et un terrain de bi-cross, ce nouveau tennis couvert s'inscrit dans la continuité de la politique d'investissements menée par l'équipe municipale au cours des différents mandats. Le gymnase a également subi quelques travaux de rénovation avec notamment l'isolation et l'étanchéité de la toiture, et la rénovation du sol. Cela marque l'intérêt de notre Commune pour le développement et la pratique du sport à Bièvres.

Des activités très variées

Pour une commune d'un peu plus de 5 000 habitants, Bièvres peut s'enorgueillir d'offrir à ses habitants une vingtaine d'activités sportives au sein d'une dizaine d'associations gérées par des passionnés, pour la plupart des bénévoles que nous tenons particulièrement à remercier... des plus classiques comme le basket, le foot, le tennis, la gymnastique, les arts martiaux, le badminton, aux plus inattendues comme la marche nordique. Il est également possible de pratiquer la natation : non pas dans la Bièvre mais à la piscine de Châtillon, avec l'association ASVB (Association Sportive de la Vallée de la Bièvre).

Les jeunes sportifs

La municipalité favorise la pratique sportive à tous les âges. Une initiation sportive est notamment proposée aux tout-petits dès l'âge de deux ans. La pratique du sport en collectivité fait partie des objectifs pédagogiques du Service Jeunesse qui axe en

partie ses séjours sur des thématiques sportives comme le ski alpin ou le surf. L'été, les jeunes ont déjà eu l'opportunité de découvrir le surf, le wave ski (1), le paddle board (2) et la pratique du jet-ski.

Tout au long de l'année, le Service Jeunesse organise des tournois de sports collectifs (foot, tennis, volley...) au sein des structures de la commune ainsi que des stages d'initiation ou des sorties ponctuelles dédiées à la pratique et la découverte d'un sport : accro branche, escalade, capoeira, karting...

Par ailleurs, dès l'école maternelle (voir notre encadré), les élèves sont pris en charge chaque semaine par notre éducateur sportif municipal, Eric Salles. Les enfants qui le connaissent bien peuvent également le retrouver au sein de l'ACB (foot) et de l'USOB (basket).

Du sport plaisir à la compétition

Si de nombreux sportifs pratiquent une activité pour le plaisir et pour garder la forme dans une ambiance conviviale, nos clubs savent aussi amener certains à réaliser de belles performances. En 2009,



- Le basket avec l'USOB
- Le tennis avec le Tennis Club Biévrois (TCB)
- Le cyclisme avec La Roue Libre Biévroise
- Le football avec l'Athletic Club de Bièvres (ACB)
- Le football en salle avec l'Athletic Club de Bièvres (ACB)
- La randonnée avec les Marcheurs de Bièvres
- La danse folklorique avec Danses Folkloriques à Bièvres
- La natation avec l'Association Sportive de la Vallée de la Bièvre (ASVB)
- Les arts martiaux, le self-défense, la boxe Française, le judo avec la MJC
- Le yoga avec la MJC
- Le badminton avec la MJC
- La danse avec la MJC
- La gymnastique avec la MJC
- La marche nordique avec la MJC

La liste des activités sportives (horaires, lieux et tarifs) est consultable sur le site de la Commune www.bievres.fr



* Le sport à l'école

	Ecole maternelle	
	Moyennes sections	Grandes sections
De la rentrée jusqu'aux vacances de la Toussaint	Jeux d'équilibre	Jeux collectifs
Jusqu'aux vacances de Noël	Gymnastique aux agrès	
Jusqu'aux vacances de février	Initiation aux jeux collectifs	Initiation aux jeux collectifs
Jusqu'aux vacances de Pâques	Par demi-groupe jeux d'opposition et Initiation à l'escalade	
Jusqu'aux vacances d'été	Athlétisme et Parcours	

La caisse des écoles de la commune organise toute l'année les transports en car pour les enfants qui se rendent le mardi à la piscine de Vélizy. Les enfants des grandes sections de maternelle peuvent participer - d'octobre à avril - à deux stages de poney.



pour ne citer que ces activités où nos sportifs évoluent avec talent sur les chemins de la compétition.

nos clubs se sont distingués : la MJC section Taekwondo (niveau national et international), l'USOB en basket (séniors garçons en excellence départementale), ou le TCB tennis (une équipe en pré-nationale en 2009)

.... Et une infrastructure qui évolue

Avec le dynamisme de nos associations et le succès grandissant des activités proposées, d'autres projets sont à l'étude, comme l'extension du gymnase et sa mise aux normes, ou encore le développement d'une activité fitness/musculation.

Amine Patel
Conseiller municipal chargé de l'animation sportive

(1) Le wave-ski, qui est aussi appelé waveski surfing, est un compromis entre le surf et le kayak.

(2) Le paddleboard est un sport qui se pratique en mer avec une planche spécialement conçue pour ramer en utilisant les bras comme en surf.

Quelques chiffres clés

- ★ Plus de 1 000 adhérents dont plus de 80% de Biévrois
- ★ Une dizaine d'associations
- ★ Une vingtaine d'activités sportives
- ★ Une subvention attribuée pour le sport de près de 112 300 € pour l'année 2009

Les sections	Ecole primaire	
	Cycle 2 (CP / CE1)	Cycle 3 (CE2 / CM2)
Activités collectives	Initiation aux jeux collectifs d'équipes. Balle au prisonnier et Thèque	Initiation au Rugby
	Gymnastique	
Jeux de foot et basket	Initiation au Hockey	Basket
Jeux de raquette	Sport d'opposition	Badminton
	Orientation et Athlétisme pour tous	

★ Nouveau : tables de ping-pong pendant le temps de midi (les enfants peuvent apporter leur raquette).

U.S.O.B. Union Sportive Ouvrière Biévroise 73 années d'actions sportives à Bièvres.

La commune de Bièvres vient de recevoir un prix national « En raison de sa politique en faveur des Associations ». Parmi elles, c'est incontestablement l'U.S.O.B Basket qui est la plus ancienne.

Tout a commencé au cours de l'année 1937 quand quelques Biévrois attirés par ce sport de balle venu des pays anglo-saxons décident de se grouper pour le pratiquer. A la demande du futur président M. Palazolli, le Conseil municipal, sous la présidence de son Maire Léon Mignotte, vote une motion le 22 octobre 1937 : « Autorisant l'exercice du jeu de basket-ball dans une allée du parc ». C'est pourquoi le secrétaire du nouveau club, Victor Leblond, déclare à la Préfecture de Seine-et-Oise la constitution de l'U.S.O.B le 31 décembre 1937.

Après une interruption pendant la durée de la guerre, le basket reprit en 1945, grâce à l'apport de deux ou trois militaires de l'armée américaine domiciliés momentanément dans le village.

L'équipe séniors garçons de 1947 fut parrainée par son nouveau Président, Auguste Tellier, Maire adjoint, et de nombreux supporters, dont Messieurs Devès, Baquet et Plantade - ce dernier reprendra la présidence jusqu'au début des années 60 pour être remplacé pendant les vingt années suivantes par Jacques Goron. Les matchs de basket se déroulent dans le Parc Victor Hugo, en présence d'une foule de supporters Biévrois, jusqu'au début des années 70, où fut construit le gymnase des Eaux-Vives.

A cette époque, le club fonctionne grâce à des dons divers des supporters et des commerçants de la commune, mais aussi par des manifestations de tous ordres organisées par ses membres sous la direction de Jean Leclère. Aujourd'hui, il reçoit des subventions du Conseil général et de la Commune. Depuis deux ans, afin de compléter ses huit équipes, il a été nécessaire de créer des « ententes » avec les clubs voisins de Saclay et de Gif-sur-Yvette.

Tous les résultats des matchs figurent sur l'Agenda qui paraît chaque début de mois et les prochaines rencontres sont affichées près du marchand de journaux et dans le hall d'entrée du gymnase. Nous vous invitons à venir nombreux pour assister aux matchs de fin de semaine de toutes nos équipes.



M. Baquet, Collin, Toumelin, Leclère, Devès, Tellier, Devès, Lemogne, Veronique, Leclère, Faye, Plantade.

Depuis les années 80, c'est Hubert Gaud qui a pris en main la destinée du club pour maintenir haut l'esprit qui a toujours prévalu dans le club, l'amitié.

Il est aidé en cela d'un bureau de bénévoles actifs.

Pour tous renseignements :
Jacques Giusti au
01 69 41 37 27
et Guide 2009/2010



Carrefour des 4 routes : un chantier et des questions

Le chantier de réaménagement du carrefour des 4 routes, engagé par le Conseil général de l'Essonne en septembre dernier, se poursuit lentement (en raison notamment des intempéries) et devrait durer jusqu'en juillet.

Nous sommes intervenus à plusieurs reprises afin que ces travaux se déroulent dans les meilleures conditions, tant du point de vue de la sécurité que du respect de l'environnement. Le Vice-président du Conseil général est venu en mairie et une réu-

nion publique entre les riverains et les techniciens du CG 91 a été organisée par la commune le 9 février 2010.

- Il a été précisé que les travaux de raccordement de la bretelle de sortie avec la D117 seront réalisés en journée et non de nuit comme initialement envisagé par le Conseil général. Par contre, les travaux de rabotage et de finition de la couche de roulement sur la D117, le haut de la rue du Petit Bièvres et le giratoire devront être entrepris de

nuit, en discontinu sur 8 jours, en fin de chantier.

- La création - non prévue - d'un bassin d'orage découvert a soulevé beaucoup d'inquiétudes. Elle a été techniquement agréée par le Syndicat d'Assainissement de la Vallée. Cette création et des modifications de tracé ont cependant entraîné un déboisement supérieur de l'ordre de 20% à ce qui était prévu après l'enquête publique en 2004. La Commune a fermement demandé au Conseil général des compensations précises et intégrales pour ce déboisement non autorisé.

Expression des conseillers majoritaires

L'aide aux associations

Dès le début de cette année les associations ont reçu (en totalité ou sous forme d'un acompte) une subvention communale. Toutes les demandes n'ont pu et ne pourront être satisfaites car il faut aussi composer avec les réalités budgétaires. Le total des subventions est de 505 500 €, ce qui représente 6,61% des dépenses de fonctionnement, soit bien davantage que la moyenne des communes de notre catégorie de population. Mais cette importance est également le reflet de la richesse de la vie associative à Bièvres, qui a d'ailleurs récemment été couronnée par le prix de la ville Associative 2009 pour la qualité de sa politique en faveur de la vie associative.

La commune est bien présente pour accompagner les associations dans leur croissance mais aussi dans leurs difficultés. Il en est ainsi de la Maison des jeunes et de la culture, dont la subvention s'est accrue de 25% depuis trois ans, parallèlement au nombre de ses adhérents. La MJC, qui connaissait aussi de graves problèmes de trésorerie a également reçu, cette année, une aide supplémentaire exceptionnelle qui représente la moitié de sa subvention annuelle. Cette association, qui offre aux Biévrois des services très appréciés

(activités sportives, artisanales, culturelles,...) devrait ainsi remettre ses comptes à flot.

L'aide communale aux associations (qui prend bien d'autres formes aussi avec la mise à disposition de locaux et matériels ou l'intervention de nos services techniques) va de pair avec une mobilisation de leurs bénévoles et des choix de gestion destinés à faire le meilleur usage de l'argent public.

Les membres de notre équipe municipale ont presque tous eu ou ont encore un engagement associatif. Ils savent combien la vie associative est importante et ont aussi le devoir de veiller aux bons équilibres budgétaires tant de la commune que des organismes qu'elle finance.

Véronique Banuls, Benoist Berthier, Patrick Brun, Béatrice Chombart, Nadine Daguet, Sophie Devès, Robert Duchatel, Tamara Dusapin, Magali Errecart, Marianne Ferry, Hervé Hocquard, Christian Jouane, Helyett Lemoine, Jacky Mattei, Philippe Mias, Emmanuel Michaux, Alain-Louis Mie, Xavier Palson, Amine Patel, Anne Pelletier Le Barbier, Denyse Rousseau, Alain Savary, Armelle Tohier.

Expression des conseillers non-majoritaires

Groupe Bièvres Changements et solidarité

BIEVRES fait partie d'une liste de communes de l'Essonne qui paie une pénalité par manque de logements sociaux. Nous sommes de très mauvais élèves. Serons-nous encore le bonnet d'âne en matière de constructions locatives? Serons-nous encore dans le rouge, alors que nous manquons cruellement d'habitations aux loyers modérés ?

La loi SRU de Juillet 2000 impose aux communes 20% de logements par rapport au nombre d'habitants. Nous sommes loin du compte ! Que faisons-nous des bâtiments existants (ancienne crèche libre depuis 2007, les quatre logements place Édouard Chennevière..) Nous venons d'acquérir un immeuble en centre ville (ancienne brocante), à quand un début de projet ? Rappelons pour mémoire l'engagement triennal 2008-2010 où nous devions réaliser 27 logements sociaux.. Il y a urgence à réaliser, concevoir et rénover. Les choix de la Municipalité au niveau sécuritaire et social:

Notre commune va bientôt compter 60 caméras de surveillance. Leurs installations ont bien sûr un coût auquel s'ajoutent des frais de fonctionnement. A terme, ceux qui voudront commettre des actes illégaux connaîtront les caméras, et s'adapteront. Cela ne règle rien à long terme. Pourquoi ne pas utiliser cet argent pour recréer une police de proximité, une embauche supplémentaire dans la police municipale.

Et si Bièvres se dotait d'un vrai service social avec une assistante sociale sur notre commune : avoir une véritable implication dans le domaine de l'emploi pour nos demandeurs ; avoir un partenariat plus fort avec la MDS (maison des solidarités)

Nous le souhaitons et le voulons pour notre commune.
Maryse Traoré-Bonnefond, Evelyne Robutel

Agissons pour Bièvres

Avant près de deux ans de recul, nous sommes lassés de n'être ni informés, ni consultés, ni écoutés (ou au mieux, après que les décisions aient été prises).

« Droit d'expression » dans le bulletin municipal, commissions, conseil municipal : autant de vitrines qui ne servent en fait à rien puisque tout est décidé d'avance par l'équipe majoritaire lors de ses réunions privées.

Et puisqu'à Bièvres tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes, pourquoi émettre des idées qui seront considérées comme forcément irréalisables ou des opinions qui seront dénoncées comme erronées ?

Jean-Michel Charpentier, Christelle De Beaucorps
agissonspourbievres@free.fr

Droit de réponse de la Municipalité

- La commune est sur le point de rattraper son retard en matière de logements sociaux. Ce serait déjà fait si l'Etat (à travers son établissement public RFF) n'avait pas mis plusieurs années pour négocier son terrain de l'Avenue de la Gare. A noter que la pénalité est versée à l'intercommunalité qui l'utilise pour subventionner les logements sociaux: elle est donc en quelque sorte recyclée.
- L'assistante sociale est normalement à la charge du Conseil général et celui-ci cherche à se désengager d'une compétence que la loi lui a pourtant confiée. Les conseillers minoritaires de "Groupe Bièvres Changements et Solidarité" demandent-ils que la commune se substitue au Conseil général ?

- La municipalité s'étonne de ce communiqué de "Agissons pour Bièvres". Bien entendu, la majorité municipale applique le programme précis sur lequel elle a été élue et se réunit pour y travailler. On ne peut lui en faire grief ! Les commissions sont toutes ouvertes aux élus minoritaires, leurs avis sont toujours écoutés et quelquefois suivis, pour corriger et amender les dossiers que présente la majorité. Les idées nouvelles sont évidemment bienvenues et nous ne sommes pas gênés pour dire que ces idées émanent parfois des conseillers minoritaires. C'est ainsi que fonctionne (bien) un Conseil municipal.

14 et 21 mars 2010, élections régionales

Les élections régionales se dérouleront les 14 et 21 mars prochain. A l'occasion de ce scrutin, vous participerez à la désignation des Conseillers régionaux qui vous représenteront au sein du Conseil Régional d'Ile-de-France, assemblée délibérante de la Région, instituée par la loi du 2 mars 1982, et compétente en matière de développement économique, d'aménagement du territoire et de transports, d'enseignement (lycées), de formation, de culture et de sport.

Les Conseillers régionaux sont élus cette fois pour quatre ans, au suffrage universel direct, au scrutin de liste à deux tours. Les listes sont régionales, mais constituées d'autant de sections qu'il y a de départements dans la région. Le Conseil régional élit ensuite en son sein le Président du Conseil régional.

Comme de tradition, **les trois bureaux de vote de Bièvres seront situés dans les préaux des écoles et seront ouverts de 8h00 à 20h00.**

Pour pouvoir voter, vous devez être **inscrit sur la liste électorale** de la commune. Les inscriptions sont clôturées depuis le 31 décembre 2009, toutefois les jeunes atteignant 18 ans entre le 31 décembre et la date du scrutin sont inscrits d'office. Vous devrez venir muni d'une pièce d'identité et de votre carte d'électeur. Si vous avez égaré cette

dernière, il est toujours possible de voter sur simple présentation de votre pièce d'identité. Il suffit dans ce cas de se présenter au bureau n°1, centralisateur, afin qu'il vous délivre une attestation d'inscription sur la liste et vous précise le numéro du bureau dans lequel vous pourrez alors voter.

Le vote par procuration permet aux électeurs qui ne pourraient pas se présenter au bureau de vote le jour du scrutin de se faire représenter par un autre électeur de la commune. Les procurations peuvent être établies tout au long de l'année, mais pour des raisons pratiques de délai d'acheminement du courrier, il est recommandé d'effectuer les demandes au moins une semaine avant le scrutin. Pour donner procuration, il faut s'adresser au Commissariat de police ou au Tribunal d'Instance. Les services municipaux ne sont donc pas habilités à recevoir vos demandes de procuration, mais ils pourront toutefois vous assister dans vos démarches et répondre à vos questions.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter l'accueil de la Mairie au 01 69 35 15 50.

Commissariat de Police de Palaiseau

13 rue Emile Zola - 91120 Palaiseau - 01 69 31 65 20

Tribunal d'Instance de Palaiseau

Place de la Victoire - 91120 Palaiseau - 01 60 14 00 80



Vie du village



Correspondants de quartier

Le correspondant de quartier assure un rôle de relais entre les habitants de son quartier et leurs préoccupations (état de la voirie, sécurité, propreté, environnement, animation, etc.) et la Mairie. Il est informé en priorité des projets envisagés pour le quartier par l'équipe municipale.

Bièvres compte déjà de nombreuses Associations de quartier dont la liste est consultable dans le guide 2009 / 2010 ou sur le site de la Commune.

Si vous souhaitez rejoindre le réseau des correspondants de quartier, merci de contacter le Cabinet du Maire au 01 69 35 15 51 ou par mail contact@bievres.fr

A propos des épisodes neigeux

En Ile-de-France, la neige ne reste qu'une invitée exceptionnelle. La prévention est la première des précautions en cas d'intempéries et les bulletins d'alerte météo permettent aux services municipaux, dans la plupart des cas, d'effectuer, de manière préventive, un premier salage dans les rues de la commune.

Un second salage est entamé le matin, au plus tôt, afin de dégager en premier lieu les voies prioritaires, respectant ainsi une procédure préétablie : le parcours des bus, les axes principaux et les entrées de ville, les rues en pente, les établissements publics tels que la crèche, les écoles,... Les rues présentant le moins de risques comme les impasses ou les rues pavillonnaires (rues où la circulation est la moins importante) sont salées en dernier. Certaines impasses, malheureusement trop étroites, empêchent, quant à elles, le passage de la saleuse. Le travail des services municipaux s'arrête aux voies publiques et les voies privées restent à la charge des riverains. Si elle le peut, la Commune y intervient tout à fait volontairement.

40
TONNES
DE SEL*



La commune vient d'ouvrir un nouveau parking de 15 emplacements à proximité des écoles ce qui porte le stationnement à 76 places dans ce secteur (avec 30 sur le parking des castors, 24 sur celui de la Maison de la Petite Enfance et 7 places rue des écoles). Les problèmes récurrents de stationnement que l'on connaissait aux abords des écoles, notamment aux heures d'entrée et de sortie, sont maintenant bien atténués et ce conformément aux engagements que la municipalité avait pris il y a quatre ans.

Rappelons que ces nouvelles places ne sont pas des places résidentielles et sont en priorité réservées aux parents, aux Biévrois se rendant au Centre Ratel et au personnel travaillant à proximité (écoles, MPE,...) qui doivent pouvoir en disposer la journée. Les riverains sont donc priés, dans la mesure du possible, de stationner chez eux.



Il faut savoir que le salage seul n'est d'aucune utilité s'il ne s'accompagne pas d'un brassage par le passage de véhicules sur les voies traitées. C'est pourquoi le salage très tôt le matin dans les rues peu fréquentées n'est pas immédiatement opérant.

Rappel : En cas de neige et/ou de verglas, si les trottoirs sont glissants, c'est aux occupants des immeubles et maisons privés ou publics de rendre les trottoirs praticables. Les propriétaires, locataires ou occupants de boutique, magasins et locaux ayant immédiatement accès sur la voie publique ont l'obligation de dégager les trottoirs sur toute la longueur de la façade et sur une largeur de quatre mètres maximum. C'est à ce titre que la Commune met à disposition du sel qui peut être retiré aux Hommeries sur RDV en téléphonant au 01 69 41 81 01 ou 06 46 44 24 31.

* 40 tonnes de sel ont été nécessaires pendant ces épisodes de froid dont les quantités mises à disposition des Biévrois.



Vie du village

SCOLAIRE

La classe de neige à Laffrey

« A Laffrey, nous avons découvert plusieurs activités et en particulier le chien de traîneau avec le musher Pascal. Chacun avait son style et nous avons pu monter avec le musher. C'était génial !

Certains ont préféré les raquettes et la luge. Il y avait aussi du ski de fond ; tout le monde est tombé même les professeurs...

Les animateurs étaient très sympas. Avec eux, nous avons pu faire des veillées (la Boum !). Ensuite, nous avons fait des sorties comme la mine image, le Musée de la Faune et des Minéraux de Bourg d'Oisans, le barrage de Grand-Maison. Le barrage n'a plus de secret pour nous.

Malheureusement, nous avons eu le temps d'aller en classe ! Le soir, nous devions raconter nos journées.

Bref, on a adoré la classe de neige... et nous avons très envie d'y retourner ! »

Les CM1 des Castors



Pont de l'Ascension

Les enfants des écoles de Bièvres n'auront pas école le vendredi 14 mai. cette journée sera remplacée le mercredi 12 mai 2010.

Avec l'Institut Clairval, les enfants des écoles se sont régalés, jeudi 28 janvier, à la cantine avec les délicieuses galettes préparées par les jeunes qui suivent une formation de cuisine. La commune développera ces échanges fructueux avec l'institut.



Hommage à Steinlen

La Commune organisera à l'automne prochain au Centre Ratel, une exposition en hommage à Aimé Daniel Steinlen en collaboration avec sa fille Isabelle. Cette exposition d'œuvres privées sera l'occasion non seulement de faire une rétrospective sur l'artiste mais aussi d'évoquer le citoyen Biévrois et surtout l'homme public.

Les propriétaires de tableaux

(huiles), photos, lithographies,

désireux d'enrichir l'exposition peuvent se faire connaître auprès du Service Culturel au

01 69 41 93 47 ou par mail ratel@bievres.fr



www.bievres.fr

La Commune de Bièvres très émue par les événements dramatiques survenus en Haïti a tenu à manifester son soutien aux victimes du tremblement de terre en votant une motion de solidarité et a décidé de réaliser un don de 10 000 € versé à la Fondation de France.

Appels aux dons

La Directrice du Centre de Loisirs de Bièvres, Nathalie Saint-Dizier, a adopté depuis



peu une petite fille de trois ans, Daphca, venant d'Haïti.

La Crèche des Petits Anges de Chantal située à Port-Au-Prince qui a accueilli Daphca pendant 18 mois

a souffert de gros dégâts matériels. Heureusement, aucune petite victime n'est à déplorer.

Nathalie organise une collecte dont tous les bénéficiaires iront directement à la « Crèche des Petits Anges de Chantal » afin d'aider à la reconstruction. Vous pouvez contacter Nathalie Saint-Dizier au Centre de Loisirs de Bièvres.

Nos Enfants du Bout du Monde


qui soutient depuis quatre années une école de Madagascar a entrepris il y a quelques mois de venir en aide à une crèche et une école de Port-au-Prince.


Le tremblement de terre a bouleversé ces projets puisqu'un premier contact devait avoir lieu en mai 2010. Ces bénévoles n'abandonnent pas, bien au contraire. Une première collecte a eu lieu le samedi 16 janvier et a permis de collecter 870 €. Merci aux généreux donateurs.

La crèche Notre-Dame de la Nativité et l'école Notre-Dame des Victoires de Port-au-Prince déplorent de nombreuses victimes parmi les enfants. Pour faire un don à Nos Enfants du Bout du Monde, vous pouvez contacter :

M. Lessoimier au 01 60 19 11 90

Mme Legall au 01 69 41 03 72.

 **Appel aux dons** de jeux de société, papiers, matériels de récup pour l'animation du temps du midi.

 Renseignements au Restaurant scolaire au 01 69 41 19 88



ATTENTION : Une personne se présentant comme mandatée par la Région IDF et par la Mairie propose de souscrire des contrats d'assurance.

La Mairie n'a délivré aucune autorisation de ce type et souhaite vous mettre en garde contre ce genre de démarchage.

Erratum

Le dossier Budget 2010 du magazine de janvier comporte une erreur à propos de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Il faut lire : " en 2009, cette taxe était de 9,65%. Elle devrait s'élever à 8,92% en 2010 et devrait encore baisser par la suite ".



Imprimé sur du papier recyclé